CONSEIL COMMUNAL DE BOURSCHEID
EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS

Séance publique du 12 septembre 2025
Date de l'annonce publique: 4 septembre 2025
Date de la convocation des conseillers: 4 septembre 2025

Présents:	Mme Anne Nickels-Theis, bourgmestre, MM. Raymond Junker, Guy Schreurs, échevins, MM. Jean Braconnier, Charles Nockels, Gérard Schaul, Daniel Peters, Tom Ludivig, conseillers M. Alain Weber, secrétaire
Absent(s) excusé(s):	M. Jim Leweck, conseiller

Point de l'ordre du jour: 05

OBJET: Adaptation des prix en relation avec la Convention Repas sur roues avec SERVIOR et HELP

Le conseil communal,

Considérant que le service des Repas-sur-roues assure la livraison à domicile d'un repas à toute personne âgée de plus de 65 ans et à toute personne vulnérable ayant des difficultés à préparer ses repas elle-même et ne pouvant pas se déplacer pour les prendre au restaurant;

Revu sa délibération du 28 février 2025 approuvant l'accord de collaboration avec SERVIOR et HELP pour la fourniture de repas sur roues fixant le prix du repas sur roues à 12,94 € (indice 944,43) et le forfait logistique à 1.107,00 € par mois (indice 944,43 et sauf adaptations dues à l'augmentation des salaires);

Vu la lettre de SERVIOR du 29 août 2025 ajustant le prix du repas sur roues à 13,96 € et le forfait logistique à 1.221,46 € pour la livraison des repas sur roues facturée séparément par « Help », le prix de la location mensuelle des plaques à induction restant inchangé au prix unitaire de 22,81 €;

Considérant que les nouveaux tarifs sont applicables à partir du 1er janvier 2026;

Revu sa délibération du 22 mars 2019 réglant de ne pas adapter le prix du repas sur roues distribué sur le territoire de la commune de Bourscheid et de le maintenir à douze euros et cinquante cents (12,50 €) et de rediscuter de la question en vue d'une adaptation du prix pour l'exercice après la fixation d'un nouveau tarif de la part des fournisseurs des repas sur roues;

Vu les articles budgétaires 2/223/706060/99001 (Ventes de repas sur roues) et 3/223/612150/99001 (Achat de repas sur roues destinés à la revente);

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Sur proposition du collège des bourgmestre et échevins;

décide unanimement

- **d'approuver pour l'exercice 2026 l'ajustement des prix du repas sur roues à 13,96 € et le forfait logistique à 1.221,46 € pour la livraison des repas sur roues facturée séparément par « Help », le prix de la location mensuelle des plaques à induction restant inchangé au prix unitaire de 22,81 €;**
- **d'adapter le prix du repas sur roues distribué sur le territoire de la commune de Bourscheid pour l'exercice 2026 et de le fixer à quinze euros (15,00 €).**

Ainsi délibéré en séance, lieu et date que dessus.
Suivent les signatures
pour expédition conforme,
la bourgmestre, le secrétaire,